





















Boulangerie

Pâtisserie Aux Miches Dorées







Commune de Soumont Saint-Quentin

















Au Jardin de

l'Espérance

































Dimanche 11 septembre 2022

RESTAURATION SUR PLACE **POSSIBLE**

- Course 7,6 kms L(nouveau parcours)

- Course 14,5 kms

- Randonnée 6 kms
- Randonnée 11 kms

Échauffement avec

- Marche Nordique 11 kms

(en challenge running avec le Comité Départemental Running du Calvados Bâtons de MARCHE OBLIGATOIRE et CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE)















Bulletin d'inscription individuel Course 7,6 kms Course 14.5 kms Taille coureurs : () s Randonnée 11 kms Randonnée 6 kms INSCRIPTION ■ Marche Nordique 11 kms « « Bâtons de marche et certificat OBLIGATOIRE » » Nom Prénom: Date de naissance: __/__/_ Sexe: DF Adresse: Code postal: Ville: Adresse mail: Téléphone: Faites-vous partie d'un club d'athlétisme? Club: Fédération: N° de licence:

En application de la nouvelle réglementation, au retrait des dossards, les coureurs devront présenter les documents suivants:

- Licence athlé compétition ou athlé santé loisirs option running délivrée par la FFA ou un pass' running délivré par la FFA ou une licence délivrée par la FSCT, la FCGT ou l'ufolep mentionnant l'athlétisme datant de moins d'un an.

Pour les non licenciés, un certificat médical comportant la mention "course à pied en compétition" ou une photocopie certifiée conforme de moins d'un an.

Pour les mineurs, une autorisation parentale signée devra être fournie en plus du certificat médical.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement sans aucun recours extérieur.

J'autorise l'utilisation de mon image pour la presse écrite et les reportages vidéos. Toute inscription non accompagnée du règlement ainsi que de la copie du certificat médical ou de la licence ne pourra être retenue ni remboursée.

À la mairie de Potigny, Place de la 1ère DB polonaise, 14420 Potigny JUSQU'AU jeudi 9 septembre 2022 accompagné du règlement à l'ordre de « l'Association Potignaise de Course Hors Stade » (APCHS)



Le présent règlement pourra être modifié par les organisateurs pour toutes raisons qu'ils n'auront pas à justifier, dans l'intérêt de la course.

Inscriptions: Courses adultes ouvertes à toutes les personnes de plus de 15 ans le jour de la course. Le choix de la distance est définitif, aucune modification ne sera prise en compte après l'inscription.

Marche Nordique: Toute personne inscrite à la Marche Nordique devra présenter un certificat médical le jour du retrait de son dossard. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra être effectué.

« « « Les bâtons de marche sont obligatoire » » »

Inscription possible sur place à partir de 8h00 et jusqu'à 15 mn avant le départ.

Dossards: à retirer à partir de 8h00 le dimanche 11 septembre 2022 au gymnase de Potigny.

Parcours: circuit agréable et convivial en campagne et bois. Les parcours emprunteront une majorité de chemin boisé (fort dénivelé).

Sécurité: parcours non fermé à la circulation. Les coureurs devront se conformer aux consignes des signaleurs de course. La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir les sportifs handicapés en toute sécurité.

Ravitaillement: Les ravitaillements sont au nombre de deux sur le parcours 7,6kms et de trois sur le 14,5kms.

Service médical: les secours seront assurés.

Assurance: souscrite par l'association pour leur responsabilité civile. Tout autre accident ne sera pas assuré. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol.

Récompenses: un lot à chaque participant.

Tout coureur sera systématiquement mis hors course en cas de non-respect de la charte de la course. Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter la course en cas d'accident corporel grave ou multiple, ou d'intempéries exceptionnelles susceptible de mettre en danger les participants.

Aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.